



RAPPORT DE LA COMMISSION DES ROUTES DU CONSEIL COMMUNAL DE VILLENUEVE
sur le préavis n° 05/2018

Demande de crédit pour le remplacement de conduites et la réfection de la route de Valleyre - Etape 1

Président : Valentin Brandani

Rapportrice : Elisabeth Bastide

Membres : André Baumann
Karl Brendle
Daniel Fernandes

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des routes s'est réunie le 5 avril 2018, afin d'étudier le préavis cité en titre. Elle s'est rendue à la route de Valleyre, accompagnée de Monsieur Michel Oguey, délégué de la Municipalité en charge du dossier. La commission le remercie pour sa disponibilité et ses explications techniques.

Lors de cette visite sur place, la commission a pu constater que cette route n'est globalement pas en très mauvais état. Certes, en certains endroits, on peut observer des tassements de la chaussée. En revanche, la commission s'accorde sur la nécessité de remplacer la conduite d'eau potable, en raison des fuites, et de mettre en séparatif ce tronçon. Après ces travaux souterrains, le revêtement bitumeux devra être complètement refait. A cela s'ajoute, l'installation de l'éclairage LED.

Par ailleurs, il est prévu de poser d'ores et déjà de nouvelles conduites, pour le cas où divers services (télé-réseau, électricité, Swisscom) souhaiteraient entreprendre des réfections. La commission émet le vœu que les autres services industriels soient contactés, pour les inviter à réaliser leurs travaux simultanément à ceux de la commune.

En conclusion, la Commission des routes, à l'unanimité, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'adopter le préavis n° 05/2018, soit :

1. d'autoriser le projet de réfection de la route de Valleyre (étape 1) selon le présent préavis ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de Fr 500'000.- ;
3. d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par la trésorerie courante ;
4. d'autoriser la Municipalité à amortir cet investissement sur 10 ans, de manière linéaire.

Villeneuve, le 30 avril 2018

Au nom de la Commission des routes

Le Président :



Valentin Brandani

La rapportrice :



Elisabeth Bastide